

# L'accès à la terre agricole à Madagascar : le marché foncier comme alternative pour les migrants d'une commune rurale de l'Ouest de Madagascar<sup>1</sup>

Heriniaina Rakotomalala<sup>1,2,4</sup>, Perrine Burnod<sup>3,5</sup>, Emmanuelle Bouquet<sup>2,4</sup>

<sup>1</sup>Université d'Antananarivo; <sup>2</sup>Montpellier SupAgro; <sup>3</sup>CIRAD UMR-TETIS; <sup>4</sup>CIRAD UMR-MOISA;

<sup>5</sup>Observatoire du Foncier-Madagascar;

---

PRIERE DE NE PAS CITER NI DIFFUSER

---

## Résumé

L'objectif de cette communication est d'analyser dans quelle mesure le marché foncier contribue dans l'accès à la terre des migrants. Pour y parvenir, des enquêtes ont été réalisées dans la commune rurale d'*Ambatolahy*, dans l'Ouest de Madagascar auprès de 358 ménages en 2018. Les résultats indiquent que les migrants s'appuient surtout sur la prise en location de parcelle pour accéder à la terre. Les migrants semblent cependant être limités dans leur participation dans l'achat de parcelle. Les non migrants détiennent davantage de terre que les migrants et le marché foncier peine à rééquilibrer l'accès à la terre entre ces deux catégories sociales.

**Mots clés** : Accès, Foncier, Madagascar, Migrants

---

## 1. Introduction

Madagascar est un pays qui connaît depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle d'important mouvement migratoire interne. Ces mouvements ont conduit à la présence des migrants dans diverses localités (Deschamps, 1959; Poulain and Razanakoto, 2014). La migration interne à Madagascar se faisant surtout du milieu rural vers d'autres espaces ruraux. C'est une des stratégies pour palier à l'insuffisance d'emploi et dans l'optique également d'accéder à un foncier agricole (Dabat *et al.*, 2008; Rakotonarivo, 2012). Cependant, l'accès à la terre des migrants demeure peu connu à Madagascar (Alain *et al.*, 2007; Poulain and Razanakoto, 2014). La littérature récente sur l'accès à la terre et la migration à Madagascar n'informent pas sur les différences d'accès au foncier entre les migrants et les non-migrants (Burnod *et al.*, 2016; Di Roberto, 2018; Poulain and Razanakoto, 2014; Rakotomalala and Burnod, 2018).

Des études récentes sur l'accès des migrants à la terre par le marché foncier ont pourtant été faites surtout en Afrique. En Tanzanie, Wineman and Liverpool-Tasie, (2018) ont montré que les migrants s'installent surtout dans une localité où l'achat de parcelle et/ou la prise en location de terre étaient possible et moins contraignant. Dans une étude sur le Nigéria, Oladehinde *et al.*, (2018) précisent que l'insécurité des transactions foncières et le coût de l'achat d'une parcelle constituent des freins à l'accès des migrants à la terre. Enfin, en comparant l'accès des migrants et des non-migrants en

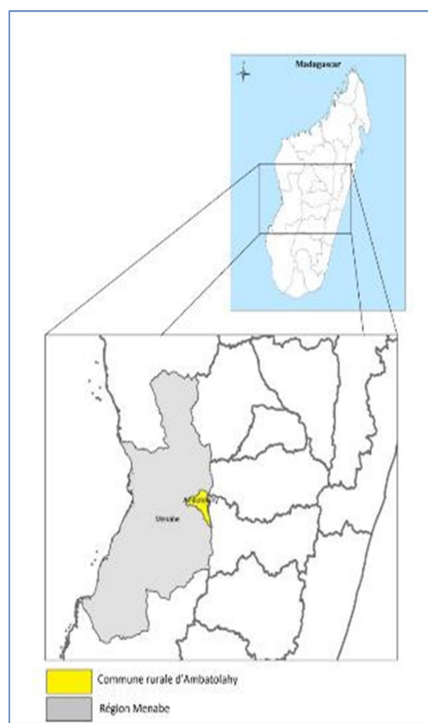
---

<sup>1</sup> La réalisation de cette étude a bénéficié de l'appui financier du Comité Technique Foncier et Développement (CTFD) et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

Uganda, [Mwesigye et al., \(2017\)](#) ont montré que les migrants sont plus actifs sur l'achat de parcelle et que les non-migrants s'appuyaient davantage sur l'héritage.

Au regard de ce contexte, la présente communication contribuera i) à comparer l'accès des migrants et des non-migrants à la terre et ii) à mettre en exergue le poids du marché dans l'accès des migrants à la terre. Notre analyse se base sur des enquêtes ménages conduites en Aout 2018 auprès de 358 ménages dans la commune rurale d'Ambatolahy dans la partie Ouest de Madagascar, dans la région du Menabe ([Carte 1](#)). Ces enquêtes ménages ont été complétées par des entretiens qualitatifs au niveau d'une cinquantaine d'interlocuteurs.

### **Carte 1 : Localisation et carte de la commune d'Ambatolahy**



Conception: Auteur, 2018 (bd 500)

## **2. Collecte de donnée**

La commune d'Ambatolahy a une densité de population de 17 hab/km<sup>2</sup> largement inférieure à la moyenne nationale qui est de 42 hab/km<sup>2</sup> ([INSTAT, 2011](#)). C'est une localité qui a connu plusieurs arrivées de migrants à travers les périodes de l'histoire du pays et demeure une terre d'accueil de migrants. L'identification des ménages enquêtés a été faite de manière aléatoire, selon la technique des itinéraires. Aucune stratification (ethnie, âge, genre du chef de ménage, migrant/non-migrant, etc.) ni une surreprésentation n'a été faite au niveau de l'échantillon pour avoir une représentativité au niveau des localités enquêtés. Les questionnaires papier ont été remplis en face à face, auprès du chef de ménage et/ou auprès de son conjoint.

### 3. Cadrage conceptuel

Premièrement, les migrants sont généralement définis comme tout individu se déplaçant d'un endroit à un autre dans le but d'établir un lieu de résidence permanent ou temporaire (Fromage, 2019). A l'opposé de la catégorie des migrants se situe la catégorie des non-migrants. Il est accepté qu'il n'y ait pas de définition universellement acceptée du terme « migrant » et chaque travail de recherche considère sa propre définition de « migrant » conformément à son contexte (Mwesigye et al., 2017; Oladehinde et al., 2018; Rakotonarivo, 2012; Wineman and Liverpool-Tasie, 2018). Il faut faire également la distinction entre la migration interne et la migration internationale. La migration interne considère le déplacement de migrant au sein même d'un pays. La migration internationale consiste quant à elle à traverser les frontières d'un pays pour se rendre dans un autre pays (Perruchoud, 2007). Tous les migrants concernés par la présente étude sont tous issus de la migration interne et ils sont tous de nationalité malagasy.

Deuxièmement, l'unité d'analyse de cette communication est le ménage. Un ménage est classifié de « ménage migrant » quand le chef de ménage et son conjoint (ou le chef uniquement dans le cas d'un ménage monoparental) sont des migrants et ne sont de se fait pas nés à Ambatolahy. Les ménages migrants n'ont également pas d'ascendants qui sont nés à Ambatolahy.

Ensuite, l'accès à la terre est défini comme l'aptitude à jouir, à occuper et à utiliser la terre quel que soit l'objectif. Il peut être temporaire, permanent, formellement et/ou socialement reconnu. L'accès est différent de la possession qui elle est basée sur la reconnaissance des droits en cas de revendication et basée sur les lois formelles, sur des conventions locales écrites ou non (Ribot and Peluso, 2003). Il y a plusieurs moyens pour accéder à la terre ; par des dispositifs des transferts marchands (achat, location, métayage, rente en travail) ou par des transferts non marchands (droit de défriche/premier occupant; héritage; don ; etc.) (Colin, 2004).

Enfin, Selon Colin (2017) « *les marchés fonciers sont définis comme des ensembles de transferts fonciers marchands. Le concept de transfert marchand (ou transaction marchande) désigne le transfert de droits d'appropriation ou d'usage contre une contrepartie exigible, établie sur la base d'un système d'équivalence : le prix. La notion de prix n'implique pas systématiquement le recours à la monnaie : un accès à la terre contre une partie de la production, ou encore contre du travail, correspond à un échange marchand* ». Dans la commune d'Ambatolahy, l'accès à la terre se fait surtout par l'héritage, l'achat, la prise en location et par le métayage. Des pratiques d'accès à la terre par la rente en travail ou par donation sont également observées.

### 4. Les hypothèses de recherche

Selon Ribot et Peluso, (2003) l'accès à une ressource peut être influencé par l'identité ou la catégorie sociale d'un individu, d'un ménage ou d'un groupe. Parmi les catégories sociales figurent les « migrants ». Il est alors attendu que l'accès à la terre des migrants soit différent des migrants.

L'accès à la terre à Madagascar pour les exploitations familiales se fait surtout par héritage (Burnod et al., 2014; Minten and Razafindraibe, 2003; Raharison, 2006) et les

espaces jugés vacantes et considérés comme appropriables font souvent objet d'emprise (Medernach and Burnod, 2013) ce qui limite les nouvelles défriche. Pour accéder à la terre les migrants n'auront donc comme alternative que de solliciter le marché foncier.

L'hypothèse est alors que les non-migrants qui sont les descendants des premiers occupants de la zone d'étude détiendraient une grande partie du foncier à Ambatolahy mais que le marché foncier rééquilibre l'accès à la terre entre les migrants et les non-migrants.

Dans un premier temps il sera question de présenter les migrants, de faire une comparaison des profils socio-économiques entre migrant et non migrant, de comparer la nature de l'accès à la terre des migrants et enfin d'analyser la contribution réelle du marché foncier dans l'accès à la terre des migrants.

## 5. Statistiques descriptives

### 5.1. Les migrants ont des profils très hétérogènes

Concernant le profil migratoire des migrants d'Ambatolahy ; premièrement, les migrants installés à Ambatolahy sont surtout originaire des hautes terres centrales et de la partie Sud-Est de Madagascar. Dans des proportions moins importantes, des migrants sont également originaires du Sud et de la Région *Menabe* où est située notre zone d'étude. Les migrants d'Ambatolahy sont surtout issus des localités rurales dont l'activité principale est soit l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Les migrants sont arrivés à Ambatolahy à différente période : 20% des migrants sont arrivés entre 1991 et 2000 ; 25% entre 2001 et 2010 et plus de 41% après 2011.

Ensuite, l'insuffisance des terres pour l'agriculture et des offres d'emploi constituent la moitié des facteurs qui ont incité les migrants à quitter leur zone de départ. Des résultats similaires ont également été soulignés par Rakotonarivo, (2012) et Burnod *et al.*, (2016) à Madagascar sur les hautes terres qui sont des foyers de départ. Sur les raisons qui ont attiré à Ambatolahy les migrants sont : le groupement familial, les opportunités d'emploi agricole et les possibilités d'acquisition foncière à Ambatolahy. Pour les migrants l'objectif est d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille. L'accès à la terre entre effectivement dans les décisions de migrer.

Enfin, au moment de leur arrivé à Ambatolahy, les migrants étaient des jeunes. La moitié avait moins de 30 ans et l'autre moitié figurait dans la tranche des 30 - 60 ans. La migration est une forme d'investissement (Gueye, 2007) ; Borjas, (2001) explique que les plus jeunes auraient plus de temps pour jouir du retour sur investissement de la migration que les plus âgés. Burnod *et al.*, (2016) ont trouvé que la migration est également une stratégie pour les jeunes afin de palier à l'insuffisance de terre dans leur territoire de départ.

Les des migrants installés à Ambatolahy ont des profils hétérogènes au regard de leurs zones d'origine, leurs incitations à migrer et la période d'arrivée à Ambatolahy.

## 5.2. Des migrants plus instruits que les non-migrants

La comparaison entre le profil des migrants et des non migrants montre en premier lieu que le niveau de scolarisation des chefs de ménages migrants est nettement supérieur à ceux des ménages non-migrants (Tableau 1) car les personnes qui migrent sont ceux qui ont bénéficié davantage d'éducation. Un niveau d'éducation élevé stimule la volonté de migrer et les migrants ont un niveau de scolarisation que ceux qui décident de ne pas migrer (Ackah and Medvedev, 2010; Awumbila *et al.*, 2015; Richter and Taylor, 2008)

Ensuite, parmi les non-migrants le pourcentage de chef de ménage agriculteur est plus élevé chez les non migrants que chez les migrants. (Tableau 1). Cette situation résulte de l'absence ou de l'insuffisance des facteurs de production nécessaire aux activités agricole dont la terre. Ces résultats suggèrent en effet que les migrants pourraient ne pas accéder à autant de terre que les non-migrants, raison pour laquelle les chefs de ménages s'orientent davantage vers des activités qui ne nécessite pas l'accès à la terre : commerce, salariat agricole, artisanat.

Enfin, une comparaison du niveau de richesse entre les migrants et les non-migrants basée sur la structure de l'habitation (nombre de chambre, toiture, planché, source d'énergie, sanitaire, etc.) montre que les migrants seraient plus dotés que les non migrants (Tableau 1).

Concernant la structure des ménages, il n'y a aucune différence très significative sur l'âge du chef de ménage, le genre du chef entre un ménage migrant et non migrant. Les ménages sont surtout dirigés par des hommes.

**Tableau 1 : Comparaison entre les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage migrants et non-migrants**

	Non migrants <sup>a</sup> (1)	Migrants <sup>b</sup> (2)	(1)=(2)
<b>Niveau de scolarisation</b>			
<i>Jamais scolarisé</i>	0,34	0,19	***
<i>Niveau primaire</i>	0,31	0,38	*
<i>Niveau secondaire</i>	0,27	0,28	
<i>Niveau lycée et +</i>	0,08	0,14	**
Pearson chi2(3) = 11.9471 Pr = 0.008 (très significatif)			
<b>Activité principale</b>			
<i>Agriculture</i>	0,90	0,73	***
<i>Fonctionnaire</i>	0,04	0,04	
<i>Salariat agricole</i>	0,007	0,07	*
<i>Commerce</i>	0,02	0,05	*
<i>Artisanat</i>	0	0,02	**
<i>Pêche et pisciculture</i>	0	0,01	*
<i>Autres</i>	0,001	0,04	**
<i>Sans emploi/Retraité</i>	0,007	0,009	
Pearson chi2(7) = 22.2774 Pr = 0.002 (très significatif)			

	Non migrants <sup>a</sup> (1)	Migrants <sup>b</sup> (2)	(1)=(2)
<b>Tercile de richesse habitat<sup>2</sup></b>			
<i>tercile 1</i>	0,38	0,31	*
<i>tercile 2</i>	0,38	0,31	**
<i>tercile 3</i>	0,24	0,38	***
Pearson chi2(2) = 7.2915 Pr = 0.026 (peu significatif)			
<b>Total</b>	1	1	

<sup>a</sup> calculé sur la totalité des 143 ménages de non-migrant ; <sup>b</sup> calculé sur la totalité des 215 ménages de migrant ; Significativité ttest: \*\*\* à 1%, \*\* à 5%, \* à 10% ;

## 6. Résultats

### 6.1. Le foncier est surtout détenu par les non-migrants

Les enquêtes réalisées sur l'accès des ménages au foncier révèlent que tous les ménages enquêtés n'accèdent pas à la terre. Chez les ménages migrants 90% accèdent à la terre contre presque la totalité des ménages des non-migrants (Tableau 2). Par contre, il y a une grande différence entre la proportion de ménage propriétaire chez ces deux catégories. En effet, plus de 87% des non-migrants possèdent au moins une parcelle et chez les migrants cette proportion n'est que de 46% (Tableau 2). Pour accéder à la terre, les migrants sollicitent surtout la prise par faire-valoir indirect (FVI) surtout ceux qui ne possèdent aucune parcelle. Le Tableau 2 montre que plus de 44% des migrants qui ne sont pas propriétaire prennent au moins une parcelle par le FVI. Par contre les ménages propriétaires sont moins nombreux dans la mise d'une parcelle par FVI.

En termes de superficies, les non migrants accèdent à davantage de terre que les migrants. Il en est de même pour les superficies possédées car les non-migrants ont largement plus de terre que les migrants (Tableau 3). Par contre les migrants accèdent à davantage de terre par FVI que les non-migrants.

Ces résultats montrent que le foncier est surtout détenu par les non-migrants dans la localité d'étude. Sous une autre perspective, ces chiffres montrent également que les migrants peuvent être propriétaire et ne sont pas exclus de l'accès à la terre et surtout de l'appropriation foncière.

<sup>2</sup> Les Tercile de richesse sont mesurées par des scores utilisant l'Analyse par les Composantes Principales (ACP) (Filmer and Pritchett, 2001)

**Tableau 2 : Statut des migrants et des non-migrants par rapport à l'accès à la terre**

	Non migrants <sup>a</sup> (1)	Migrants <sup>b</sup> (2)	(1)=(2)
Ménage accède au moins une parcelle	0,97	0,89	***
Ménage possède au moins une parcelle	0,87	0,46	***
Ménage prend au moins une parcelle en FVI	0,38	0,63	***
Ménage non propriétaire et prend en FVI uniquement	0,1	0,44	***
Ménage propriétaire et prend au moins une parcelle en FVI	0,27	0,19	***

<sup>a</sup> calculé sur la totalité des 143 ménages non-migrant ; <sup>b</sup> calculé sur la totalité des 215 ménages migrant ; Significativité ttest: \*\*\* à 1%, \*\* à 5%, \* à 10% ;

**Tableau 3 : Superficie moyenne exploitée et possédée par des migrants et des non-migrants**

	Non migrants <sup>a</sup> (1)	Migrants <sup>b</sup> (2)	(1)=(2)
Superficie moyenne exploitée (ha)	2,2	1,36	***
Superficie moyenne possédée (ha)	1,92	0,84	***
Superficie moyenne prise en FVI (ha)	0,28	0,53	***

<sup>a</sup> calculé sur la totalité des 143 ménages de non-migrant ; <sup>b</sup> calculé sur la totalité des 215 ménages de migrant ; Significativité ttest: \*\*\* à 1%, \*\* à 5%, \* à 10% ;

### 6.2. Les migrants accèdent surtout au foncier par le marché foncier

Pour posséder une parcelle, les non-migrants ont bénéficié des héritages ; une situation qui n'est que très peu possible chez les migrants. Les migrants eux passent surtout par l'achat pour devenir propriétaire. Quant aux superficies acquises par achat, pour les non-migrants elles sont plus importantes que pour les migrants. Les ménages migrants participent à l'achat de parcelle comme les non-migrants. Cependant, les migrants accèdent à moins de terre que les non-migrants par l'achat (Tableau 5). Au regard des superficies possédées, pour les non-migrants l'héritage contribue le plus dans le patrimoine foncier du ménage tandis que pour les migrants c'est l'achat de parcelle qui y contribue le plus (Tableau 5). Des résultats similaires ont été mis en exergue par (Mwesigye et al., 2017) dans une étude en Uganda.

Quant aux pratiques de faire-valoir indirect, les ménages migrants comme non-migrants préfèrent la location au métayage (Tableau 4). Ce choix se reflète dans les superficies acquises selon ces deux modalités (Tableau 5). Alors que le métayage permet de partager les risques liés à la production agricole et/ou de coordonner les ressources entre les propriétaires et les tenanciers (Colin, 1995) ; la pratique du métayage est en perte de vitesse au sein des ménages enquêtés. Les entretiens révèlent que le métayage peut être une source de conflit entre le propriétaire et le métayer (partage de la récolte, investissement et main d'œuvre affectés) et que pour entretenir un bon climat social il est préférable de privilégier la prise en location qui se limite à un paiement en espèce avant la mise en culture.

L'accès au foncier par de nouvelle défriche semble être limité. Si les zones de migration apparaissent comme des zones avec des terres appropriables (Alain et al., 2007; Dabat et al., 2008), la faible proportion de ménage (migrant et non migrant) bénéficiaire d'une

parcelle par défriche montre que le foncier à Ambatolahy est déjà fortement approprié et que les nouvelles mise en valeur sont limitées (Tableau 2).

**Tableau 4 : Les modalités d'accès à la terre des migrants et des non-migrants**

	Non migrants <sup>a</sup> (1)	Migrants <sup>b</sup> (2)	(1)=(2)
Ménage possède au moins une parcelle par achat	0,44	0,37	*
Ménage possède au moins une parcelle par héritage	0,55	0,05	***
Ménage possède au moins une parcelle par don	0,05	0,03	
Ménage possède au moins une parcelle par défriche	0,1	0,05	**
Ménage prend au moins une parcelle en métayage	0,03	0,09	**
Ménage prend au moins une parcelle en location	0,35	0,54	***

<sup>a</sup> calculé sur la totalité des 143 ménages de non-migrant ; <sup>b</sup> calculé sur la totalité des 215 ménages de migrant ; Significativité ttest: \*\*\* à 1%, \*\* à 5%, \* à 10% ;

**Tableau 5 : La superficie acquise selon les modalités d'accès à la terre des migrants et des non-migrants**

	Non migrant <sup>a</sup> (1)	Migrant <sup>b</sup> (2)	(1)=(2)
Superficie moyenne possédée par achat (ha)	0,76	0,68	
Superficie moyenne possédée par héritage (ha)	0,95	0,06	***
Superficie moyenne possédée par donation (ha)	0,06	0,01	*
Superficie moyenne possédée par défriche (ha)	0,13	0,07	*
Superficie moyenne prise en métayage (ha)	0,02	0,06	
Superficie moyenne prise en location (ha)	0,26	0,43	***

<sup>a</sup> calculé sur la totalité des parcelles exploitées et possédées des 143 ménages de non-migrant ; <sup>b</sup> calculé sur la totalité des parcelles exploitées et possédées 215 ménages de migrant ; Significativité ttest: \*\*\* à 1%, \*\* à 5%, \* à 10%

### **6.3. L'achat de parcelle rééquilibre difficilement l'accès à la terre**

Les résultats précédents ont montré que l'achat de parcelle contribue à l'accès des migrants à la terre. Cependant, l'achat rééquilibre difficilement l'accès à la terre entre les migrants et les non migrants. Premièrement, la participation des migrants à l'achat d'une parcelle est moins importante que chez les ménages de non-migrants. Si presque la moitié des ménages non-migrants ont pu acheter au moins une parcelle, seul un tiers des migrants ont pu en acheter (Tableau 4). Ensuite, les superficies acquises par achat pour les non-migrants est également plus importante que pour les migrants (Tableau 5).

Enfin, les migrants semblent avoir plus de difficulté à acheter des terres que les non-migrants d'où la différence de participation à l'achat d'une parcelle et la superficie



acquise par achat. Les raisons évoquées durant les entretiens<sup>3</sup> et par les enquêtes par questionnaires sont les suivantes :

- l'achat d'une parcelle nécessite des moyens financiers qui pourraient entraver l'achat d'une parcelle. A titre indicatif, le prix d'un hectare d'une parcelle agricole qui n'est cultivable qu'en saison sèche est équivalent de la rémunération d'un travailleur durant 240 jours<sup>4</sup>. Les parcelles les plus intéressantes peuvent coûter jusqu'à 700 jours<sup>5</sup> de rémunération pour un hectare.
- A Ambatolahy, la source principale d'information sur une parcelle mise en vente est le l'ancien propriétaire. Pour les non-migrants, après l'ancien propriétaire ce sont les membres de la famille proche qui sont les sources d'informations sur les opportunités d'achat. Quant aux migrants, ils s'appuient sur les amis et connaissances pour accéder aux informations malgré que les migrants aient également de la famille proche/élargie à Ambatolahy (Tableau 6). Les non-migrants ont ainsi un avantage non négligeable dans le circuit d'accès à l'information.
- Les parcelles achetées par les migrants proviennent également de connaissances ou amis. Pour les migrants, la famille ne représente pas une catégorie potentielle de vendeur de parcelle. Contrairement à cela, les non-migrants eux peuvent compter sur la famille lors de la mise en vente d'une parcelle (Tableau 7). Il y a plus d'opportunité, de source potentielle d'achat de parcelle au niveau des non migrants que des migrants.

**Tableau 6 : Source des informations pour les achats de parcelle**

	Non migrants <sup>a</sup> (1)	Migrants <sup>b</sup> (2)	(1)=(2)
<i>Propriétaire direct</i>	0,69	0,74	
<i>Famille proche</i>	0,12	0,03	***
<i>Famille éloignée</i>	0,01	0,01	
<i>Connaissances, Amis</i>	0,12	0,19	*
<i>Connaissance de la famille</i>	0,04	0,03	
<i>Voisin de la parcelle</i>	-	0,01	
<i>Fokontany</i>	0,01	-	
<i>Autres</i>	0,01	-	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	

*Pearson chi2(7) = 16.1051 Pr = 0.024*

<sup>a</sup> calculé sur la totalité des parcelles achetées par les 121 ménages de non-migrant qui ont acheté ; <sup>b</sup> calculé sur la totalité des parcelles achetées par les 151 ménages de migrant qui ont acheté ; Significativité ttest: \*\*\* à 1%, \*\* à 5%, \* à 10%

<sup>3</sup> Les réponses collectées n'ont pas encore atteint le stade d'une saturation des informations conformément aux standards de qualité des enquêtes qualitatifs (de Sardan, 2008)

<sup>4</sup> 1,2 Euro/jour → 288 euro/Ha

<sup>5</sup> 840 Euro/Ha

**Tableau 7 : Lien avec l'ancien propriétaire lors d'un achat de parcelle**

	Non migrants <sup>a</sup> (1)	Migrants <sup>b</sup> (2)	(1)=(2)
<i>Famille proche</i>	0,28	-	***
<i>Famille élargie</i>	0,05	0,02	*
<i>Famille éloignée</i>	0,02	0,01	
<i>Connaissance de la famille</i>	0,26	0,29	
<i>Inconnu</i>	0,05	0,04	
<i>Connaissances, Amis</i>	0,33	0,64	***
<i>Autre</i>	0,01	0,01	
Total	1	1	

Pearson chi2(6) = 44.2561 Pr = 0.000

<sup>a</sup> calculé sur la totalité des parcelles achetées par les 121 ménages de non-migrant qui ont acheté ; <sup>b</sup> calculé sur la totalité des parcelles achetées par les 151 ménages de migrant qui ont acheté ; Significativité ttest: \*\*\* à 1%, \*\* à 5%, \* à 10%

#### **6.4. La prise en location permet aux migrants d'accéder au foncier**

Si les migrants ont des difficultés à acheter des terres, la prise d'une parcelle en faire valoir indirect (FVI) joue un rôle important dans l'accès des migrants à la terre car elle rééquilibre l'accès à la terre entre migrant et non-migrants. En effet, 44% des migrants qui ne se sont également pas propriétaires prennent au moins une parcelle en location ou en métayage (Tableau 2). Dans les modalités d'acquisition temporaire du foncier, les migrants sont plus actifs sur la prise en location de parcelle que les non-migrants.

La prise de parcelle par FVI surtout par location permet d'augmenter les superficies acquises par les migrants. Les terres acquises par FVI contribuent à hauteur de 40% dans les superficies exploitées par les migrants si elles ne sont que de 12% chez les non migrants (Tableau 3). La location d'une parcelle est surtout plus abordable par rapport à l'achat. Les loyers pour une saison de culture varient en effet de 30 jours<sup>6</sup> de rémunération pour un hectare au double pour les parcelles les plus intéressantes.

### **7. Conclusions et implications politiques**

L'objectif de la présente communication est de comparer l'accès des migrants et des non-migrants à la terre et de souligner le poids du marché dans l'accès des migrants à la terre. Des enquêtes par questionnaires ainsi que des entretiens qualitatifs ont été faits dans la commune rurale d'Ambatolahy (Ouest de Madagascar). Les résultats ont montré que i) le foncier est surtout détenu par les non-migrants et les migrants accèdent surtout au foncier par le marché foncier ii) par contre l'achat de parcelle rééquilibre difficilement l'accès à la terre et c'est surtout la prise en location permet aux migrants d'accéder au foncier.

Face à la diminution des exploitations agricoles, la migration est considérée comme une solution dans les zones traditionnellement agricoles et densément peuplées de Madagascar (Alain *et al.*, 2007; Poulain and Razanakoto, 2014). Les résultats ont montré que la défriche de nouvelle parcelle est limitée et que les migrants font face également à des contraintes via à l'accès à la terre par le marché foncier.

<sup>6</sup> 36 Euro

Ensuite, avec une population à majorité agricole ainsi que des migrations internes toujours croissantes, l'accès des migrants à la terre agricole est un enjeu important dans le développement rural malagasy. Cependant, Madagascar ne possède pas d'une politique migratoire et l'insuffisance de donnée sur la migration interne rend difficile la conception des stratégies liées à la migration. De même, la politique foncière malagasy n'intègre pas la dimension migratoire dans ses orientations. Les stratégies pour aider les migrants à acquérir du foncier ne sont pas connues. La politique foncière devrait également prendre en considération les enjeux autour des transactions foncières marchandes dans les stratégies conduisant à l'accès à la terre des ménages. s

## Références

- Ackah, C., Medvedev, D., 2010. Internal migration in Ghana: Determinants and welfare impacts. The World Bank.
- Alain, P.B., Rivo, R., Lalaina, R., Lydia, R.-H., 2007. Première phase : Synthèse Nationale Madagascar. PROGRAMME RURALSTRUC 226.
- Awumbila, M., Teye, J.K., Litchfield, J., Boakye-Yiadom, L., Deshingkar, P., Quartey, P., 2015. Are migrant households better off than non-migrant households? Evidence from Ghana.
- Borjas, G.J., 2001. Migration, Economics of, in: Smelser, N.J., Baltes, P.B. (Eds.), International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences. Pergamon, Oxford, pp. 9803–9809. <https://doi.org/10.1016/B0-08-043076-7/02263-4>
- Burnod, P., Andrianirina, R., Boue, C., Guibert, F., Andrianirina, N., Rabeantoandro, R., Rakoto-Tiana, N., Vaillant, J., 2014. La certification foncière au niveau des ménages ruraux à Madagascar. Perception et effets. Situation en 2011. Antananarivo : Observatoire du Foncier.
- Burnod, P., Rakotomalala, H., Andriamanalina, B.S., Di Roberto, H., 2016. Composer entre la famille et le marché à Madagascar. Évolution de l'accès des jeunes agriculteurs à la terre. *Afr. Contemp.* 259, 23–39. <https://doi.org/10.3917/afco.259.0023>
- Colin, J.-P., 2017. Emergence et dynamique des marchés fonciers ruraux en Afrique subsaharienne: un état des lieux sélectif.
- Colin, J.P., 2004. Droits fonciers et dimension intra-familiale de la gestion foncière : note méthodologique pour une ethnographie économique de l'accès à la terre en Afrique (Document de travail de l'Unité de Recherche 095 No. 8). IRD Editions.
- Colin, J.-P., 1995. De Turgot à la nouvelle économie institutionnelle. Brève revue des théories économiques du métayage. *Économie Rurale* 228, 28–34. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1995.4743>
- Dabat, M.-H., Gastineau, B., Jenn-Treyer, O., Rolland, J.-P., Martignac, C., Pierre-Bernard, A., 2008. L'agriculture malgache peut-elle sortir de l'impasse démo-économique? *Autrepart* 189–202.
- de Sardan, J.-P.O., 2008. La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. Editions Academia.
- Deschamps, H., 1959. Les migrations intérieures passées et présentes à Madagascar, L'Homme d'Outre-Mer. Berger-Levrault, Paris.
- Di Roberto, H., 2018. Régulation et logiques des achats/ventes de terres agricoles à Madagascar. Une étude du fonctionnement des marchés fonciers dans les Hautes Terres. Presented at the 12es Journées de Recherches en Sciences Sociales, sfer, Nantes, p. 20.

- Filmer, D., Pritchett, L.H., 2001. Estimating wealth effects without expenditure data—or tears: an application to educational enrollments in states of India. *Demography* 38, 115–132.
- Fromage, B., 2019. Migrants et autochtones, rencontres sur les chemins de l'altérité. *Éthique et santé* 89–93. <https://doi.org/10.1016/j.etiqe.2019.03.001>
- Gueye, D.D., 2007. Les mobilisations pour le départ migratoire. *Migr. Société* 19, 11.
- INSTAT, 2011. Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Antananarivo.
- Medernach, K., Burnod, P., 2013. Recompositions inattendues d'un système agraire malgache par l'agrobusiness. *Etudes Rural.* 63–76.
- Minten, B., Razafindraibe, R., 2003. Relations terres agricoles—pauvreté Madagascar, in: *Policy Brief 1.5 Presented at Projet Ilo/FOFIFA Conference on Agriculture and Poverty*, Antananarivo.
- Mwesigye, F., Matsumoto, T., Otsuka, K., 2017. Population pressure, rural-to-rural migration and evolution of land tenure institutions: The case of Uganda. *Land Use Policy* 65, 1–14.
- Oladehinde, G.J., Olayiwola, L.M., Popoola, K.O., 2018. Land accessibility constraints of migrants in rural border settlements of Ogun State, Nigeria. *Environ. Socio-Econ. Stud.* 6, 46–56.
- Perruchoud, R., 2007. *Glossaire de la migration, Droit international de la migration. Organisation internationale pour les migrations.*
- Poulain, M., Razanakoto, T., 2014. *Migration à Madagascar : Profil National 2013.*
- Raharison, L., 2006. *Dualité entre héritage et vente de terres dans l'accès à la terre.pdf. Presented at the les frontières de la question foncière, Montpellier, p. 17.*
- Rakotomalala, H., Burnod, P., 2018. *La certification foncière. Perception et Effets au niveau des ménages ruraux à Madagascar de 2011 à 2015. Observatoire Foncier Madagascar, Antananarivo.*
- Rakotonarivo, A., 2012. Migration, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar. *Afr. Popul. Stud.* 26. <https://doi.org/10.11564/26-1-219>
- Ribot, J.C., Peluso, N.L., 2003. A theory of access. *Rural Sociol. Soc.* 68, 153–181.
- Richter, S., Taylor, J.E., 2008. Gender and the determinants of international migration from rural Mexico over time. *Int. Migr. Women World Bank Wash. DC* 51–99.
- Wineman, A., Liverpool-Tasie, L.S., 2018. Land markets and migration trends in Tanzania: A qualitative-quantitative analysis. *Dev. Policy Rev.* 36, 0831–0856. <https://doi.org/10.1111/dpr.12360>